

SOURCE : Le Journal de la Haute-Marne – 29/03/2007

Espace Numérique de Travail : le recteur en visite

Extrait :

Ali Bencheneb, recteur de l'académie de Reims, était présent avant-hier au collège des Trois-Provinces à Fayl-Billot. Il s'est notamment intéressé à l' environnement numérique de travail (ENT) de cet établissement particulièrement bien doté en la matière .

Le Journal de la Haute-Marne: Quelle est la raison de votre venue à Fayl-Billot ?

Ali Bencheneb: Elle se situe dans le cadre des actions de terrain que je mène . Je viens notamment observer l'environnement numérique de travail (ENT). Il entraîne de nouvelles pratiques . Son intérêt est double: faciliter la gestion des relations scolaires et éducatives , ainsi que la communication entre enseignants et élèves . Le champ des possibles est très ouvert. Ce support de communication et d' enseignement permet d' avoir de la ressource pédagogique . Des exercices de soutien aux élèves à distance sont envisageables . Le développement des ENT favorise la réussite des élèves et le désenclavement de la Haute-Marne en abolissant les distances .

JHM: Pour que ça fonctionne , il faudrait que toutes les familles soient équipées d' internet . ce qui n' est pas le cas.

A . B .: En attendant que les familles soient équipées, elles peuvent utiliser les outils mis à disposition par les collectivités territoriales: des bornes d' accès dans les bibliothèques , par exemple . La Poste peut aussi être un auxiliaire .

JHM: A 15 km du collège flambant neuf de Fayl-Billot, il y a celui de Chalindrey qui a besoin de rénovation . Vu la démographie scolaire dans cette partie de la Haute-Marne , est-il menacé de fermeture ?

A . B .: Une telle décision serait de la compétence du Département . On constate que les petites structures ont tendance à s' essouffler et à ne pas être au niveau des objectifs des performances et de réussite des élèves . Pour qu'un service public fonctionne , il faut du public . Pour l' émulation , il faut des élèves et des enseignants . Une fermeture est une décision complexe . Il faut tenir compte des capacités d' accueil dans un autre collège , de transport , de restauration , d' hébergement. La qualité de l' enseignement prime dans les décisions mais on ne peut pas occulter l'aspect quantitatif .